

# L'injustice vaccinale, une nouvelle forme d'apartheid

Marie-Sophie Villeneuve and Denis Côté

Number 817, Summer 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/99114ac>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Centre justice et foi

## ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Villeneuve, M.-S. & Côté, D. (2022). L'injustice vaccinale, une nouvelle forme d'apartheid. *Relations*, (817), 40–43.

# L'INJUSTICE VACCINALE, UNE NOUVELLE FORME D'APARTHEID

*La pandémie de COVID-19 montre à nouveaux frais le visage et les graves conséquences de l'injustice vaccinale dans le monde. Il est pourtant possible d'y mettre fin, comme le revendiquent de nombreuses organisations, au premier chef dans les pays du Sud.*

•••

*Marie-Sophie Villeneuve  
et Denis Côté*

L'autrice et l'auteur sont respectivement chargée de programme en éducation à la citoyenneté mondiale et analyste des politiques à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Alors qu'ils ne représentent que 16 % de la population mondiale, les pays à revenu élevé ont accaparé jusqu'ici plus de la moitié des stocks mondiaux de vaccins contre la COVID-19. En effet, au début de l'année 2021, ces pays avaient administré plus de 60 % des doses disponibles mondialement, tandis que 100 pays n'avaient pas encore vacciné une seule personne. En date du 7 mars dernier, seulement 13,6 % de la population des pays à faible revenu avait reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19, contre 78,7 % dans les pays à revenu élevé<sup>1</sup>. Et l'indécence ne s'arrête pas là : des pays comme le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni possèdent actuellement trop de vaccins, si bien que des millions de doses périmées sont maintenant jetées aux ordures ! C'est sans oublier que les commandes de doses futures ont également été réservées par contrat par la majorité des pays riches, bloquant ainsi un accès plus généralisé aux vaccins pour le reste du monde.

Cette pandémie est certes un événement exceptionnel. Mais, au fond, c'est un scénario bien connu qui se répète en matière de relations internationales, où l'on voit les pays du Nord faire des choix politiques

basés essentiellement sur la protection de leurs intérêts nationaux et de ceux des grandes entreprises, au détriment des droits humains et de l'égalité entre les personnes et les peuples. Ces mêmes États tentent ensuite de se positionner en « sauveurs » pour offrir une « solution » ancrée dans la charité, laquelle confine les pays et les communautés du Sud dans une position subalterne de quémandeurs dépendants.

## **Les intérêts des pays riches contre les droits humains**

Un épisode important de la lutte mondiale contre la pandémie s'est déroulé en octobre 2020, au moment où l'Inde et l'Afrique du Sud ont soumis une proposition historique au Conseil chargé d'administrer l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce. Cette proposition vise l'assouplissement des brevets sur les vaccins et autres produits pharmaceutiques destinés à lutter contre la COVID-19, jusqu'à ce que l'immunité mondiale soit atteinte. Cet assouplissement permettrait aux pays qui ont des capacités de production pharmaceutique d'accéder aux connaissances et aux formules développées jusqu'à maintenant pour lutter contre la COVID-19, et donc de produire et rendre accessible des génériques à moindre coût. L'idée a reçu l'appui de plusieurs organisations internationales — au premier chef celui de l'Organisation mondiale de la santé —, d'organisations de la société civile et de personnalités du monde entier. À l'OMC, 100 pays ont soutenu la proposition, dont



les pays les plus pauvres du monde et ceux du continent africain tout entier. Mais la plupart des pays à revenu élevé se sont opposés à l'idée et, plus d'un an plus tard, aucun consensus n'a encore été trouvé. Or, celui-ci est nécessaire pour que la proposition soit adoptée.

Pourtant, en droit international, les dispositions en matière de droits humains tendent à primer sur celles liées à la propriété intellectuelle. Mais l'enjeu est ici moins juridique que politique. En effet, on constate toujours la même volonté de maintenir le contrôle entre les mains des États les plus puissants et de protéger la possibilité pour les grandes entreprises d'engranger des profits sans limite. Une vision condescendante et impérialiste des pays du Nord à l'égard de ceux du Sud, notamment au sujet de leurs capacités de production de vaccins, sous-tend cette attitude. Pourtant, de telles capacités existent, notamment au Sénégal, en Afrique du Sud, au Maroc, en Égypte et en Tunisie. Le Rwanda s'est même dit prêt à accueillir la toute première usine de fabrication de vaccins à ARN messenger en Afrique.

Le Canada, en plus de se classer en tête du peloton des accapareurs — s'étant procuré assez de doses pour vacciner plus de cinq fois sa population — continue, avec plusieurs pays européens, de s'opposer non pas frontalement, mais tacitement à la proposition faite à l'OMC. En mars 2021, de nombreuses organisations québécoises et canadiennes membres de la Coalition canadienne de la santé dénonçaient l'attitude du gouvernement canadien<sup>2</sup>. Amnesty internationale, qui compte parmi les signataires, interpellait aussi le premier ministre canadien en affirmant s'inquiéter « du fait que la position neutre du Canada sur une dérogation temporaire à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant le commerce (ADPIC) [...] et

**Des militants des organisations Oxfam, Amnesty internationale et Emergency participent à une manifestation contre l'inégalité d'accès aux vaccins contre la COVID-19, lors du sommet du G20 à Rome, le 29 octobre 2021.**

Photo : Oliver Weiken/Deutsche Presse-Agentur via PC

*Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater l'échec du mécanisme : alors qu'il visait la distribution de 2 milliards de doses en 2021, le COVAX n'a franchi le cap d'un milliard de doses qu'en janvier 2022.*

son incapacité à réformer le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) pour permettre aux fabricants d'élargir l'offre mondiale de vaccins contre la COVID-19 constituent un manquement à ses obligations internationales en matière de droits humains<sup>3</sup>.

Car au-delà de l'argument de l'immunité collective mondiale et de nos propres intérêts nationaux dans la lutte contre la maladie, la question en est une de droits humains avant tout, à commencer par le droit à l'égalité, le droit de jouir du meilleur état de santé possible et le droit à la vie, tous reconnus par diverses conventions internationales. Les pays signataires ont l'obligation juridique, en vertu de ces conventions, de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger, entre autres, le droit à la vie et à la santé. L'ADPIC prévoit même, dans le même sens, l'assouplissement des règles des brevets pour des considérations de santé publique. En clair, c'est en vertu de principes d'égalité et de droits humains qu'il faut assurer un accès mondial équitable aux moyens de lutte contre la pandémie — et non parce que cela sert nos intérêts nationaux. Les droits à la santé et à la vie des gens du Sud ne doivent pas être redéfinis politiquement en fonction de la santé et des vies que l'on souhaite préserver ici.

Soulignons également l'attitude des entreprises pharmaceutiques qui ont reçu des milliards de dollars d'argent public pour développer ces produits, mais qui refusent catégoriquement de partager le fruit de leurs recherches : «le blocage intentionnel des transferts de technologie par Big Pharma et ses manœuvres commerciales à l'avantage des pays riches ont créé une pénurie de vaccins hautement prévisible et extrêmement dévastatrice pour tant d'autres personnes [...]. Sur fond de telles inégalités, les entreprises BioNTech, Moderna et Pfizer s'appêtent à engranger des recettes totales de 130 milliards de dollars d'ici à la fin 2022<sup>4</sup>». Des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie continuent ainsi de faire face à de nouvelles vagues du virus qui mettent à mal tant les systèmes de santé que, l'économie de nombreux pays déjà passablement affaiblis par la crise. Cela entraîne des dizaines de milliers de morts et un appauvrissement croissant qui auraient pu et pourraient être évités. Pire encore, aux États-Unis, les grandes pharmaceutiques ont fait pression sur l'administration Biden afin qu'elle prenne des mesures pour sanctionner des pays comme le Chili et la Colombie, qui ont cherché à produire des vaccins à moindre coût sans l'autorisation des dites entreprises<sup>5</sup>.

#### **COVAX ou la charité bien ordonnée...**

Ainsi, plutôt que d'adopter des mesures basées sur leurs obligations internationales en matière de droits humains, la majorité des pays occidentaux ont préféré miser sur un mécanisme basé sur le contrôle et la charité : le programme COVAX, « une approche qui s'apparente à la distribution des miettes restées sur la table des riches<sup>6</sup> ». Cette initiative a été créée en avril 2020 afin de permettre aux pays à revenu élevé de faire des dons de doses aux pays plus pauvres qui en font la demande. Rapidement, plusieurs pays donateurs ont commencé à utiliser le programme pour se débarrasser des doses dont leur population ne voulait pas, tout en s'appropriant le droit unilatéral de décider à quel pays ils les donneront et en quelle quantité.

D'autres problèmes majeurs ont aussi été constatés sur le terrain : priorité accordée par les entreprises pharmaceutiques aux ventes destinées aux populations des pays riches plutôt qu'au programme COVAX ; livraisons de doses avec du retard ou trop peu de préavis pour coordonner efficacement une campagne de vaccination ; livraison de doses presque périmées qui ne peuvent pas être distribuées à temps, etc. En outre, l'initiative a été pointée du doigt pour son manque de transparence et de responsabilité, pourtant essentielles afin de superviser et de vérifier si les compagnies pharmaceutiques respectent leur engagement à fournir des doses au prix coûtant ou avec une marge de profit qui soit minimale. Cela est d'autant plus important que les doses sont payées avec des fonds publics.

Le COVAX passe donc à côté de l'enjeu central, soit de favoriser le transfert des connaissances et des technologies permettant aux autres pays de produire des vaccins à moindre

coût. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater l'échec du mécanisme : alors qu'il visait la distribution de 2 milliards de doses en 2021, le COVAX n'a franchi le cap d'un milliard de doses qu'en janvier 2022. Cela signifie qu'au total, moins de 10 % des vaccins administrés dans le monde l'ont été grâce au COVAX.

### Les solutions du Sud

Encore une fois, les voix et les besoins des communautés du Sud sont systématiquement ignorés. Pourtant, plusieurs organisations et communautés d'Afrique, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Asie mettent de l'avant des solutions qui contribueraient à enrayer efficacement la pandémie dans une perspective d'égalité, de droits humains et de justice sociale. La campagne de la People's Vaccine Alliance, par exemple, qui regroupe un grand nombre d'organisations de divers pays, propose plusieurs pistes d'action pour produire et distribuer rapidement et gratuitement les doses de vaccins nécessaires pour répondre à la pandémie partout sur la planète. Parmi celles-ci : suspendre les droits de propriété intellectuelle sur les vaccins; distribuer gratuitement les vaccins aux populations; prioriser la vaccination des travailleuses et des travailleurs de la santé et des groupes les plus vulnérables dans tous les pays; intégrer dans les programmes de vaccination les groupes marginalisés, comme

les personnes réfugiées, les populations autochtones et celles vivant dans les bidonvilles; investir massivement dans les systèmes de santé publics, etc.

Tant que les analyses et les propositions venant des communautés du Sud ne seront pas soutenues et placées au centre des décisions, les inégalités mondiales continueront de s'aggraver et chaque nouvelle crise — qu'elle soit sanitaire, climatique ou autre — frappera toujours de plein fouet les groupes et les peuples que notre système vulnérabilise. ■

1— Our World in Data, « Share of people who received at least one dose of COVID-19 vaccine », 21 novembre 2021 [en ligne].

2— Déclaration Pourquoi le Canada bloque-t-il l'effort mondial contre la COVID-19?, 10 mars 2021.

3— Amnistie internationale, « Obligations du Canada en matière de droits humains pour l'accès universel aux vaccins contre la COVID-19 », communiqué de presse, 21 juillet 2021.

4— Amnistie internationale, « Vaccins contre la COVID-19. Un nouveau rapport montre que les laboratoires pharmaceutiques alimentent une crise des droits humains sans précédent », communiqué de presse, 22 septembre 2021.

5— Lee Fang, « Drug Lobby Asks Biden to Punish Countries Pushing for Low cost vaccine », *The Intercept*, 3 mars 2021 [en ligne].

6— Adia Benton, Maimuna Majumder et Gavin Yamey, « The global health security agenda rewards rich nations for their selfish behaviour », *The BMJ Opinion*, 20 août 2021 [en ligne].

**JE M'ENGAGE  
POUR UN MONDE  
PLUS HUMAIN**

**Analyser, mieux comprendre  
et transformer votre pratique  
professionnelle**

Le **certificat en théologie** à distance vous ouvre au monde ecclésial et sur les différents champs de la réflexion théologique.

Vous développerez un discours théologique pertinent marqué par le pluralisme religieux et les fractures sociales.

Programme offert entièrement à distance.

**Inscrivez-vous!**